

Trafic d'armes et droit international

Autor(en): **Gattlen, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **26 (2014)**

Heft 100

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

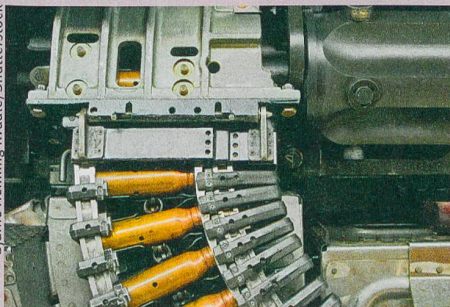
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Trafic d'armes et droit international

Les pays exportateurs d'armes sont jugés par certains critiques comme moralement responsables des conséquences tragiques des conflits armés. Ils sont considérés comme des «complices» et des «prolongateurs de guerre». Mais que dit le droit à propos de cette responsabilité? Les Etats peuvent-ils, comme bon leur semble, autoriser la livraison d'armes à des régimes répressifs ou sont-ils soumis à des prescriptions internationales? Dans une étude approfondie, le juriste bernois David Furger a ausculté le droit international public pour y trouver des règles correspondantes. Le bilan est décevant: le transfert d'armes conventionnelles s'effectue «largement en dehors du cadre du droit international». Une jurisprudence constante fait également défaut. Selon le chercheur, des responsabilités peuvent toutefois être établies sur la base de certaines dispositions juridiques relevant des droits humains, du droit international humanitaire ou du droit de la neutralité.

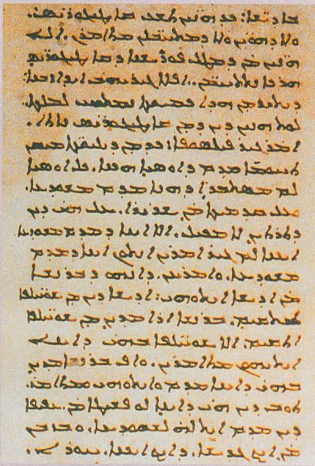
Le juriste se penche aussi sur les atouts et les faiblesses du tout récent Traité sur le commerce des armes (TCA), adopté l'an passé par l'Assemblée générale de l'ONU. Celui-ci oblige les Etats qui l'ont ratifié à s'assurer, avant une éventuelle autorisation d'exporter, que les armes ne seront pas utilisées pour perpétrer des violations des droits humains ou du droit humanitaire international. En cas de risque «substantiel», le transfert d'armements sera interdit. *Nicolas Gattlen*

David Furger: *Völkerrechtliche Staatenverantwortlichkeit für grenzüberschreitende Waffentransfers*. Schulthess, 564 p., Zurich 2013.



Les Etats peuvent-ils exporter des armes comme bon leur semble?

Elisabeth Horem



Timothée commente Aristote. Extrait d'un manuscrit irakien du XIII^e siècle.

Quand Timothée traduisait Aristote

La pensée philosophique d'Aristote faisait autorité à la fin du Moyen Age en Europe grâce à la redécouverte de son œuvre aux XII^e et XIII^e siècles, par l'intermédiaire de la culture arabo-musulmane notamment. Une étape importante dans la transmission de ce savoir se déroula au VIII^e siècle à Bagdad, une ville qui était à l'époque un lieu d'intenses échanges culturels. Les chrétiens d'Orient jouèrent un rôle significatif dans ce processus, relève l'historien du christianisme Martin Heimgartner, de l'Université de Zurich. A la demande du calife al-Mahdi, Timothée I, patriarche de l'Eglise syro-orientale, traduisit en effet les *Topiques* d'Aristote du grec et du syriaque en arabe. Les discussions théologiques que Timothée I menait avec le calife étaient basées sur la logique aristotélicienne, et c'est ainsi qu'il lui expliqua de manière habile la doctrine chrétienne de la Trinité. C'est peut-être la raison pour laquelle le monde islamique privilégiait au début la pensée platonicienne et qu'il n'a entièrement adopté la logique aristotélicienne qu'au IX^e siècle.

Si les débats théologiques entre chrétiens et musulmans au VIII^e siècle sont aujourd'hui aussi bien connus, c'est grâce aux travaux de l'historien zurichois sur la transmission des cultures grecques et arabes. Le chercheur s'est notamment appuyé sur la correspondance du patriarche et plus particulièrement sur les lettres dans lesquelles il évoque des dialogues religieux, des écrits que Martin Heimgartner a en partie été le premier à éditer et à traduire du syriaque en allemand. *uha*

L'estime de soi pour contrer la dépression

Morosité, apathie, sentiment de vide: la personne souffrant de dépression ne déborde guère d'amour-propre. Le constat paraît évident. Ce qui l'est moins, c'est le processus qui est en œuvre. Le manque d'estime de soi précède-t-il de l'état dépressif? Les psychologues parlent dans ce cas «d'effet cicatrice». Ou est-ce l'inverse? Les gens ayant une piètre image d'eux-mêmes courent-ils davantage de risques d'être victimes de cette affection? Les spécialistes évoquent alors l'«effet de vulnérabilité». Selon Ulrich Orth, de l'Université de Bâle, les deux effets ont pu être mis en évidence dans certaines recherches. Plusieurs études révèlent toutefois que l'effet de vulnérabilité est de loin le plus important.

Quiconque juge de façon subjective avoir moins de valeur qu'autrui, être moins utile et moins apprécié sera donc davantage touché par la dépression. Le sentiment d'amour-propre a été mesuré sur la base d'un questionnaire standardisé. L'équipe de recherche a évalué les données de plus de 35 000 personnes, également dans le cadre d'études de longue durée. L'influence de divers paramètres a également été analysée. Résultat: l'effet de vulnérabilité existe aussi bien chez les jeunes que les personnes plus âgées, chez les femmes que les hommes, et il traverse les cultures. «Nous savons maintenant qu'une faible estime de soi est un facteur susceptible de déclencher ou d'aggraver une dépression», note Ulrich Orth. Un constat ouvrant la voie à de nouvelles approches pour prévenir et soigner cette maladie. *Susanne Wenger*

U. Orth, R.W. Robins (2013): *Understanding the link between low self-esteem and depression*. *Current Directions in Psychological Science*, 22, 455-460.



Un grand manque d'estime de soi peut rendre malheureux.